



EAU ET CLIMAT UN DUO INSÉPARABLE!

#EAU #CLIMAT #ODD13 #ODD6



NOS RECOMMANDATIONS

PLACER L'EAU AU CŒUR DE L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

93% des volets « adaptation » des contributions nationales (NDC) soumises à la COP21 abordent l'eau (Etude PFE-Coalition Eau actualisée en juin 2016) : l'eau est donc bien perçue comme un enjeu majeur par les Etats dans un contexte de dérèglement climatique : sécheresses, inondations, ouragans, élévation du niveau de la mer, dégradation de la qualité des eaux et de la biodiversité aquatique etc. Le changement climatique participe en effet à la **modification dans le temps et dans l'espace de la répartition des ressources en eau**, entraînant des impacts économiques, sociaux et environnementaux partout dans le monde y compris en Europe.

La Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques devra donc **prendre en compte l'eau comme une priorité dans les négociations sur l'adaptation**, y compris au sein du Comité de l'Adaptation et de ses autres organes.

PRENDRE EN COMPTE LE RÔLE DE L'EAU POUR L'ATTENUATION

Si l'eau est une des clés de l'adaptation, n'oublions pas qu'elle peut également **contribuer de façon relativement importante à l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre** à travers une meilleure gestion de l'énergie liée à ses différents usages, par exemple le traitement et transport d'eau potable, d'eaux usées et d'eau agricole. L'eau peut également être un moyen durable de production d'énergie. Le Partenariat Français pour l'Eau mène actuellement une réflexion sur l'empreinte énergie des services d'eau et d'assainissement et de l'irrigation.

ASSURER LA COHÉRENCE AVEC LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La question de l'eau et du changement climatique est indissociable de celle des ODD. La réussite de l'ODD6 sur l'eau et de nombreux autres ODD qui lui sont directement ou indirectement liés (ODD 1, 2, 3, 4, 6, 7, 8, 11, 13, 14, 15, 16) dépendra de notre capacité à lutter contre le changement climatique. De même, de nombreux projets dans le domaine de l'eau contribueront à l'atteinte des cibles de l'ODD13 sur le climat, car l'eau joue un rôle important pour l'adaptation et l'atténuation. Une **cohérence et une complémentarité devra donc être assurée dans la mise en œuvre de ces ODD et de l'Accord de Paris sur le climat**. A partir de la COP23, des événements de haut niveau seront organisés chaque année dans le cadre du Partenariat de Marrakech pour l'Action Climatique Globale sur les liens entre les ODD et le changement climatique. Cette année, les deux événements de haut niveau se concentreront sur l'ODD2 (faim zéro) et l'ODD11 (villes durables).

RENFORCER LES ENGAGEMENTS ET LES DECLINER DANS LES POLITIQUES NATIONALES

Les Etats doivent réussir à traduire les engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris dans leurs politiques nationales et notamment réussir à **décliner leurs contributions nationales (NDC) dans leurs stratégies d'adaptation et d'atténuation nationales** : l'eau devra apparaître comme une priorité dans une **politique intégrée** avec d'autres axes majeurs dont l'énergie, la sécurité alimentaire, la santé, l'éducation. Un **appui financier mais aussi technique** devra être donné en ce sens aux acteurs nationaux et locaux par la communauté internationale. Le **renforcement des capacités** de ces acteurs est primordial pour une meilleure intégration du lien eau/climat dans les politiques.

Aujourd'hui la somme des contributions nationales correspond à une augmentation estimée entre 2,7°C et 3,5°C de moyenne des températures terrestres d'ici 2100. Les efforts restent donc insuffisants pour maintenir l'élévation des températures en dessous de 2°C, objectif initial de la COP21. En 2018, un dialogue de facilitation permettra de fixer les règles pour le bilan et la révisions des NDC. Il sera donc nécessaire que les Etats évaluent correctement leurs avancées depuis la COP21, et **rehaussent leurs ambitions lors de la révision de leurs NDC**.

La société civile a un rôle important à jouer pour mobiliser les gouvernements à adopter des mesures en ce sens, accompagner les acteurs locaux pour la réalisation de ces stratégies à leur niveau et sensibiliser l'opinion publique sur l'importance d'intégrer l'eau dans les politiques des pays.

INCLURE LA CONNAISSANCE DE L'EAU ET LES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE DANS LES POLITIQUES ET STRATEGIES A TOUS LES NIVEAUX

Pour analyser au mieux les besoins en termes de réponse au changement climatique, il est nécessaire de **renforcer la connaissance du climat et de ses conséquences sur la gestion de l'eau**, notamment au niveau local. Il s'agit de disposer d'un maximum d'informations pour agir au mieux sur la base de données mesurées (stations hydro-météo, etc.) ou projetées (modélisations) et de systèmes d'information sur l'eau qui permettent une meilleure prise de décision. Le développement des données satellitaires permet de pallier dans certains cas à la faiblesse des systèmes d'acquisition de données sur le terrain.

Pour avoir un **double impact sur la vie humaine et la biodiversité**, et ainsi contribuer aux ODD 6 (Eau), 13 (Climat), 14 (Océan), 2 (Alimentation) et 15 (Ecosystèmes), il est également important de **développer des solutions fondées sur la nature (SFN)**, en complément des solutions classiques dites grises. Ces solutions peuvent simultanément accroître la résilience des territoires aux risques climatiques (sécheresses, inondations, érosions, submersion marine etc.), jouer un rôle pour la protection et la restauration de la biodiversité et répondre à d'autres défis de développement tels que l'accès à l'eau potable, la sécurité alimentaire, la santé humaine, les villes durables etc. **Une déclaration de haut niveau sur les solutions fondées sur la nature est ouverte à la signature** de l'ensemble des acteurs à partir de la COP23, pour encourager l'inclusion des SFN dans les stratégies et politiques à tous les niveaux.

FAVORISER DES FINANCEMENTS ADAPTES

L'attention des bailleurs de fonds doit être attirée sur la question des financements, notamment avec le respect des engagements financiers pris dans le cadre de l'Accord de Paris et avec **l'ouverture des fonds climat (Fonds Vert, Fonds d'Adaptation) aux projets d'adaptation dans le secteur de l'eau**. A terme, 50% de ces fonds devraient être dédiés à l'adaptation et cibler particulièrement les populations les plus vulnérables. Au sein de ces financements liés à l'adaptation, l'eau devra ainsi constituer une des fortes priorités. Ces financements, qui s'ajouteront à ceux dédiés au développement, devront être rendus plus **facilement accessibles aux pays en développement**.

Ils devront soutenir des politiques intégrées de la gestion de la ressource en eau par bassin, comprenant non seulement des projets d'infrastructures mais aussi des mesures permettant **d'améliorer la connaissance des ressources disponibles, d'améliorer la gouvernance de la gestion de l'eau, de développer des solutions fondées sur la nature**, en impliquant la société civile. Ces financements devront ainsi être orientés vers le **renforcement des capacités** des autorités de gestion, et comprendre le **suivi et l'évaluation** des politiques de gestion de l'eau. A cette fin, des outils de financements adaptés aux différents maîtres d'ouvrage concernés, en particulier dans les pays les moins avancés, devront être trouvés. Au-delà des financements internationaux, des **mécanismes de financements nationaux, de bassin, locaux**, devront être mis en place ou renforcés ainsi que des mécanismes innovants : coopération décentralisée, taxe sur les transactions financières etc.

S'UNIR POUR PLUS DE VISIBILITE

La communauté internationale de l'eau doit être unie (exemple de **l'initiative #ClimatelsWater**) et doit savoir se rapprocher et se faire comprendre de celle du climat mais aussi de l'énergie et de l'agriculture. La journée Eau, apparue dans le programme officiel des journées thématiques de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) depuis la COP21, devra être institutionnalisée et être organisée chaque année lors de toutes les COP.

Le Partenariat de Marrakech pour l'Action Climatique Globale, né à la CO21 sous le terme Agenda de l'Action et renforcé lors de la COP22, devra continuer à valoriser et appuyer le renforcement des Alliances Eau et Climat existantes : le Pacte de Paris sur l'adaptation au changement climatique dans les bassins des fleuves, des lacs et des aquifères, l'Alliance des méga-cités pour l'eau face au changement climatique, l'Alliance du business pour l'eau et le changement climatique, l'Alliance pour le désalement propre. D'autres initiatives telles que celles portées par les parlementaires, les jeunes ou les ONGs devront être encouragées et mieux prises en compte. **La gouvernance de ces initiatives**, tout comme celle du Partenariat de Marrakech pour l'Action Climatique Globale dans son ensemble, devra être clarifiée et **leur financement assuré**.



Découvrez des projets eau et climat multi-acteurs dans les publications climat du PFE, disponibles en ligne sur le site du PFE, rubrique « nos productions »

A PROPOS DU PFE

Le Partenariat Français pour l'Eau, présidé par l'ancien député Jean Launay, est la plateforme de référence des acteurs français de l'eau publics et privés actifs à l'international. Ses 150 membres se répartissent en 6 collèges représentatifs du paysage de l'eau français : État et établissements publics, ONG, associations et fondations, collectivités territoriales et parlementaires, acteurs économiques, instituts de recherche de formation ainsi que des personnalités qualifiées. Il porte depuis 10 ans un plaidoyer au niveau international pour que l'eau constitue une priorité dans les politiques du développement durable et valorise les savoir-faire français.

<http://www.partenariat-francais-eau.fr>



MEMBRES DU PFE

